



## Prévention du suicide et promotion de la santé : comment agir en amont et en présence d'idéations suicidaires ?

### Public concerné

Agents des Centres PMS, agents des Services PSE, enseignants, directeurs d'école, éducateurs scolaires, professionnels investis dans les projets-pilotes « Cellules bien-être », travailleurs sociaux des Services d'Aide aux jeunes en Milieu Ouvert, les travailleurs des Centres de Planning Familial, services d'aide à la jeunesse, services de protection de la jeunesse, services d'aide aux justiciables, maisons de jeunes, centres d'information pour jeunes, Centres Locaux de Promotion à la Santé, services d'accrochage scolaire, conseils d'arrondissement d'aide à la jeunesse, services d'accueil et d'aide éducative ainsi que tous les professionnels en contact avec les jeunes.

### Calendrier et lieux

- **Liège** : les 1, 2 et 9 février 2018 (Rue Neuve 18-22 – 4032 Chênée) ;
- **Charleroi** : les 26 et 27 février et 5 mars 2018 (Place Charles II, 24 – 6000 Charleroi) ;
- **Namur** : les 22, 23 et 30 mars 2018 (Chaussée de Waterloo, 182 – 5002 Saint-Servais) ;
- **Wavre** : les 16, 17 et 23 avril 2018 (Chaussée de Bruxelles, 5 – 1300 Wavre) ;
- **Arlon** : les 7, 8 et 15 juin 2018 (Rue de la Moselle 1, 6700 Arlon) ;
- **Tournai** : les 17, 18 et 24 septembre 2018 (Rue de Cordes, 8 – 7500 Tournai) ;
- **Namur** : les 11, 12 et 19 octobre 2018 (Chaussée de Waterloo, 182 – 5002 Saint-Servais) ;
- **Wavre** : les 22, 23 et 30 novembre 2018 (Chaussée de Bruxelles, 5 – 1300 Wavre).

### Déroulement

- Horaire : 9h00 – 16h30 (1 pause matin et 1 pause après-midi [2x10'] + pause de midi [45']).
- Modalités de formation : échanges, apports théoriques et pratiques à partir des difficultés rencontrées par les participants.

### Evaluations

- En fin de formation : discussion et débriefing.
- 3 mois après la formation : Evaluation par envoi de questionnaire.

### Participation financière

- 50 euros

### Formateurs

- Deux membres de l'équipe du Centre de prévention du suicide et d'accompagnement.

Avec le soutien de la Wallonie